

Ville de



mozac

# Bulletin #51 municipal

Edition de Décembre 2013

*Joyeuses fêtes !*

© Téléthon 2013

[www.ville-mozac.fr](http://www.ville-mozac.fr)

*du 8 janvier au 11 février*

# SOLDES

JUSQU'À **-50%**

*sur les montures  
optiques et solaires*

17 Rte des graveyroux  
63670 Le Cendré  
04 73 77 79 00

Espace Mozac  
63200 Mozac  
04 73 64 85 97

Riom Sud  
63200 Ménérol  
04 73 64 00 50



**interOptical**



## EDITO

Michel  
Arsac

### MERCI

Je ne suis pas candidat en mars prochain. A 66 ans et après 19 ans « aux affaires » j'estime qu'il est temps de passer la main.

Je remercie très sincèrement tous ceux qui ont travaillé avec moi, collègues élus et personnel municipal, à la recherche du bien public. Je remercie aussi toutes les associations. Elles sont le ciment de la vie locale et je veux rendre hommage à leurs dirigeants et bénévoles. Merci aussi à tous les mozacois que j'ai côtoyés pendant mes 3 mandats, le plus souvent avec grand plaisir, quelquefois de façon plus rugueuse... La vie du maire est compliquée, il ne peut ni plaire à tous, ni satisfaire toutes les demandes. La meilleure volonté n'y suffit pas, elle se heurte souvent à l'individualisme, aux mauvaises intentions, aux moyens limités, à la réglementation toujours plus dense, toujours plus compliquée.

C'est pourtant une fonction passionnante, impliquée au cœur de la société, témoin de son évolution au quotidien. Je suis très fier d'avoir été « Le Maire de Mozac », votre Maire, si vous permettez.

Sincèrement, merci.

### CONGRES DES MAIRES : La réforme territoriale se cherche toujours !

Décidément je finirai mon mandat sans connaître l'aboutissement de la réforme des collectivités ! Je ne sais pas d'ailleurs s'il y aura « un » aboutissement ou une cascade de mesures successives. Une seule chose est sûre, tous les experts sont d'accord, la situation actuelle n'est plus tenable, le millefeuille territorial sera obligatoirement réformé. C'est inéluctable, la réduction de la dépense publique passe par là. Alors, vers quelles formes de structures se dirige-t-on ? La dernière « tendance » est au regroupement des communes de moins de 5000 habitants sur la base du volontariat, avec une « carotte financière » en prime. La répartition des missions et des compétences par échelon est un problème majeur, car dans le millefeuille territorial tout le monde fait un peu tout, ce qui rend les responsabilités illisibles et gaspille l'argent public. Jacques Attali, qui a conclu le débat de fond à l'ouverture du congrès, a tiré la sonnette d'alarme : « l'heure est aux restrictions et il faudra réaliser 15 milliards d'euros d'économies en 2014 et 25 milliards en 2015 », faute de quoi « le financement du logement social, la dotation aux collectivités et les dépenses de fonctionnement des administrations seront coupés brutalement ». Il propose également « l'invention d'une commune nouvelle qui serait un rapprochement et une mise en commun de moyens, sans remettre en cause les instances démocratiques des communes, quelle que soit leur taille »...c'est une idée originale plus respectueuse de « l'honneur » des communes. Reste à convaincre le législateur...et les groupes de pression représentant tous les types de collectivités locales. Un élu a déclaré en débat que le corporatisme gagnait du terrain et que c'était bien décevant d'opposer les collectivités les unes aux autres...Pas flatteur pour les élus...Mais il faut rester optimiste, le bon sens prévaudra j'en suis sûr...

### BONNE ANNEE 2014 !

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ! Je vous présente également nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour vous et vos proches.



Mairie de Mozac  
rue de l'Hôtel-de-Ville  
63200 MOZAC  
Tél. 04 73 33 71 71  
E-mail : [contact@ville-mozac.fr](mailto:contact@ville-mozac.fr)  
→ [www.ville-mozac.fr](http://www.ville-mozac.fr)

Une publication  
de la ville de Mozac.  
Directeur de publication :  
Michel Arsac

Responsable de la rédaction :  
Natercia Brandao.  
Conception, réalisation, publicité :  
L'imprimeur.com • Mozac  
04 73 38 82 95  
Imprim'vert

## ➔ VOTRE FACTURE D'EAU EN 2014

La ville de Mozac poursuit ses efforts pour préserver la ressource et maîtriser les coûts de l'eau potable pour ses administrés.

La commune et la SEMERAP, son fermier, se sont fixées un objectif commun : limiter les pertes d'eau sur le réseau et améliorer le rendement de celui-ci.

Après une baisse significative en 2012 (63,3%) liée aux nombreux incidents sur le réseau et les branchements (très forte période de froid en février 2012), le résultat de 2013 devrait être proche de 65 %.

La commune poursuit son pro-

gramme de renouvellement des canalisations et des branchements associés d'eau potable engagé depuis maintenant plusieurs années, pour un montant de 120 000 € TTC par an (rues Louis Dalmas et Pierre et Marie Curie en 2013).

**Le prix de l'eau sera maintenu pour 2014**

### La part communale

La redevance communale eau potable 2014 sera maintenue à 0,435 €/m<sup>3</sup>.

La redevance communale assainissement 2014 sera maintenue à 0,13 €/m<sup>3</sup>.

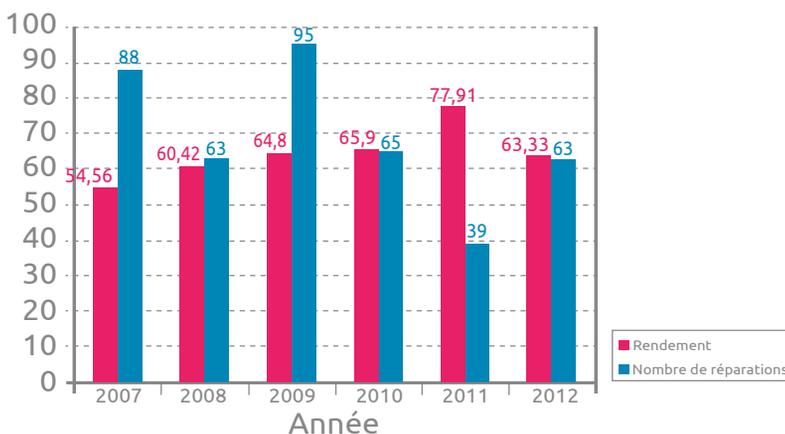
**Sur la base d'une facturation 2012 de 165 000 m<sup>3</sup> pour l'ensemble des abonnés de la commune, ces prix de redevance permettront d'autofinancer seulement 72.000 € d'investissement sur le budget d'eau potable et seulement 21.500 € d'investissement sur le budget d'assainissement pour l'année 2014.**

### Le coût total

Le prix de l'eau redevances et taxes incluses c'est :

- la distribution eau potable et assainissement : commune et fermier SEMERAP
- l'approvisionnement eau potable : SAEP de la Région de Riom
- la collecte assainissement et station d'épuration (SIARR et Lyonnaise des eaux)
- l'ensemble des taxes : TVA, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ce qui porte le coût global à 2,72 €/m<sup>3</sup> TTC en 2013, maintenu pour 2014.

**Le prix de l'eau à Mozac se situe dans la fourchette basse des communes voisines.**



### Pour mémoire

Evolution des redevances communales d'eau potable et d'assainissement sur les 10 dernières années (2003-2013)

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2013 / 2012	2012 / 2002
Eau part communale	0,16	0,16	0,17	0,17	0,25	0,295	0,325	0,385	0,395	0,415	0,435	0,435	0	+0,275
Assainissement part communale	0,32	0,32	0,33	0,33	0,25	0,2	0,17	0,11	0,11	0,12	0,13	0,13	0	-0,19
Coût total du m <sup>3</sup> d'eau part communale	0,48	0,48	0,5	0,5	0,5	0,495	0,495	0,495	0,505	0,535	0,565	0,565	0	+0,085

> augmentation de la redevance communale eau potable sur 2013/2003 : + 0,275 €/m<sup>3</sup>

> diminution de la redevance communale assainissement sur 2013/2003 : - 0,19 €/m<sup>3</sup>,

Globalement, l'évolution en 10 ans de la part communale a été de + 8,5 centimes d'euros/m<sup>3</sup>, soit + 9,35 € pour 110 m<sup>3</sup> (facture annuelle moyenne actuelle) compte tenu de

la compensation de l'augmentation eau potable par la baisse de l'assainissement.

## ➔ L'AEU DU GRAND SAINT-PAUL.

Riom-communauté réalise sur le quartier Grand Saint-Paul une étude environnementale et urbaine appelée "Approche Environnementale de l'Urbanisme" (AEU). L'AEU a pour objectif de définir les conditions d'urbanisation par rapport à l'environnement. Cette étude a été confiée à l'Atelier Anne Gardoni.

### Pourquoi le site du Grand Saint-Paul ?

- Pour sa proximité du centre bourg, des écoles, des services, des commerces. L'accueil de nouveaux habitants pourra renforcer le maintien des commerces et la vie en centre bourg.
- Pour son morcellement. Les 4 ha de la zone d'étude sont divisés en 59 parcelles rendant très difficile une urbanisation homogène.

• Pour les déplacements. En effet le nord de Mozac est coupé par la voie ferrée. Une étude sur les accès et les déplacements est indispensable avant d'urbaniser ce secteur.

• Pour traiter le problème de l'ancienne décharge municipale. Il est nécessaire de caractériser le dépôt et d'identifier les risques de pollution pour prévoir sa future orientation.

### L'étude AEU est-elle une étude de réalisation de l'urbanisation du Grand Saint-Paul ?

NON. L'étude AEU va définir seulement le plan de composition c'est-à-dire, le nombre et l'implantation des logements, le type d'habitat, les voiries, les cheminements doux, les besoins en réseaux, ... L'étude AEU reste une étude d'organisation qui ne permet pas de lancer l'urbanisation.

Quels sont les principaux enjeux ?

- Economiser la ressource foncière (formes bâties denses et compactes)
- Réutiliser l'emprise de la décharge et limiter ses risques de pollution
- Maillage du quartier, hiérarchisation et limitation des emprises de voies
- Cheminements doux connectés au réseau existant et place du stationnement dans le quartier
- Préserver l'écosystème local en particulier les prairies et les vergers et valoriser le paysage
- Conserver le patrimoine vernaculaire (murets, bornes...)
- Développer des espaces végétalisés
- Réduire les consommations énergétiques et encourager le recours aux énergies renouvelables .



Les clôtures anciennes en pierres



Les murs anciens (rue des Pêcheurs)



Les parcelles cultivées (vignes et potagers)



**Les élus de Mozac se sont prononcés pour une urbanisation modérée du quartier du Grand Saint-Paul, respectueuse de l'environnement et de l'habitat existant.**

**Une place importante est réservée à la concertation avec les propriétaires et les riverains.**

### Planning :

- **Juillet / Octobre 2013** : démarrage de l'étude et diagnostic.
- **7 novembre 2013** : échange avec les propriétaires, riverains, le bureau d'étude et les élus.
- **Octobre / Décembre 2013**. Etudes des scénarii d'urbanisation.
- **Avril 2014** (après les élections municipales) : reprise de l'étude et choix d'un scénario. Elaboration du schéma de composition

Dans le cadre de son programme 2013 de création et de rénovation de voiries avec les réseaux associés, la commune a réalisé les travaux suivants pour un montant de 660 000 € TTC :

→ **Chemin des pêcheurs :**

Réfection voirie et eaux usées/pluviales : **93 000 € TTC**

→ **Rue des pommiers Tranche 2 :**

Nouvelle voirie avec les réseaux associés : **178 000 € TTC**

→ **Aménagement du chemin vert :**

Voirie et eaux pluviales : **42 000 € TTC**

→ **Rue Louis Dalmas Tranche 2 :**

Renouvellement du réseau et branchements d'eau potable : **70 000€ TTC**

→ **Rue Pierre et Marie Curie :**

Renouvellement du réseau et branchements d'eau potable : **57 000€ TTC**

→ **Rue des pêcheurs tranche 2 :**

Pose d'un collecteur d'eaux usées : **50 000€ TTC**

→ **Travaux de voiries diverses :**

Des réfections ponctuelles de voiries dégradées ont été effectuées en Juin et Septembre et une nouvelle série de réfections est en cours d'ici la fin de l'année 2013 **pour un montant total d'environ 170 000 € TTC.**



 Services Municipaux

## ➤ UN NOUVEAU VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES



La commune a fait l'acquisition d'un nouveau camion et de deux bennes amovibles pour faciliter le travail des employés communaux et rendre de nouveaux services.

En effet, ce véhicule, muni d'un dispositif spécial, permet de déposer complètement les bennes aux endroits d'utilisation, la récupération se faisant lorsqu'elles sont pleines.

## ➔ LE PERSONNEL COMMUNAL EN VOYAGE À BEAUNE...

Comme chaque année, le COS de la mairie a organisé un voyage pour le personnel communal.

Cette année, destination Beaune pour la découverte d'un vignoble prestigieux.

La journée a débuté par la visite de la cave Patriarche, un labyrinthe de caves de près de 5 km dont les noms évocateurs de Pommard, Corton-Charlemagne, La Romanée-Conti...font scintiller les yeux des amateurs de vins.



La journée s'est poursuivie par la visite de la ville, une ville d'Art dont le monument le plus emblématique est certainement l'Hôtel Dieu (Hospices de Beaune) avec son célèbre toit aux tuiles vernissées.

Dégustation, Patrimoine, Découverte et Gastronomie ont ponctué une journée très réussie qui a permis au personnel de se retrouver en toute convivialité.

## ZOOM SUR

### ➔ LES ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les ATSEM participent à la communauté éducative.

**Corinne ANTONIO, Christine GONZALEZ, Danielle LAS-SOUS, Joëlle SEGUINOTTE et Catherine BERNARD** sont au côté de l'enfant tout au long de la journée pour identifier ses besoins, l'accompagner dans ses apprentissages scolaires quotidiens des règles

de vie en collectivité et d'hygiène corporelle. Elles l'aident dans l'acquisition de son autonomie, de son développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices.

L'ATSEM et l'enseignant forment un binôme et nécessitent de nombreux échanges tout au long de la journée. L'enseignant doit formuler des consignes claires à l'ATSEM afin de lui permettre une organisation optimale.



Les ATSEM apportent leur compétence professionnelle et leur assistance éducative.

Depuis la rentrée scolaire, elles bénéficient de nouveaux vestiaires et de nouveaux bureaux adaptés à leur travail. La nouvelle salle de sieste leur permet également d'installer les plus petits dans les meilleures conditions.

## ➔ EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

**Compte-rendus des conseils municipaux des 08 juillet, 02 septembre et 07 octobre. Retrouvez l'intégralité des compte-rendus sur : ville-mozac.fr**

### FINANCES

#### 1. RÉHABILITATION DU DOMAINE DE L'ABBAYE EN PÔLE ADMINISTRATIF : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Il est proposé au Conseil de solliciter de M. le Préfet de Région, représentant l'État et les services de la DRAC, M. le Président du Conseil Général et M. le Président du Conseil Régional, des subventions sur le projet de réhabilitation du domaine de l'Abbaye au titre de son inscription à l'inventaire des Monuments Historiques.

Compte tenu des délais de traitement des demandes de subventions au titre des Monuments Historiques (8 ans pour la toiture de l'Abbaye), il semble judicieux de d'ores et déjà déposer une demande sur l'APS présenté par G&O Architecture lors de la session plénière du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2012.

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ AVEC 15 VOIX POUR ET 6 CONTRE**

#### 2. AMÉNAGEMENT CARREFOUR AMBÈNE - SAINT MARTIN - JEAN JAURÈS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

La commune de MOZAC soucieuse de la sécurité des usagers de l'avenue Jean JAURES projette d'améliorer les conditions de sécurité sur l'axe MOZAC - VOLVIC. Le trafic est important sur l'entrée de la zone des Gardelles, près de 3000 véhicules/jour.

Trois opérations sont programmées entre le giratoire RD 986 / 455 et le giratoire RD 986 / 446 sur un

linéaire de 1300m environ.

- aménagement de carrefour en face du carmel.
- modification du profil en travers type - création de bandes cyclables.
- aménagement de carrefour avec la rue saint martin et le chemin du Peiroux.

La commune retient cette dernière opération pour l'année 2013, et demande à être subventionnée aux titres des amendes de police pour les aménagements liés à la sécurité des usagers dans les traverses communales.

Le projet consiste à supprimer le tourne à gauche existant au bénéfice d'un mini-giratoire entièrement franchissable. Des modifications de l'emprise actuelle au droit du chemin du Peyroux seront nécessaires, ces travaux comprendront en outre :

- Démolition de bordures, d'avalements, îlots séparateurs et végétation pour dégagement d'emprises.
- Terrassement pour constitution de chaussée et de trottoir.
- Pose de bordures T en rive de chaussée et également pour la construction d'îlots sur chaussée avec un déport de 0.02m, pose de caniveaux CS2 et de CCI sur l'embranchement du chemin du Peiroux.
- Apport de matériaux de chaussée, grave non traitée et grave bitume.
- Rabotage et réfection de la couche de roulement.

- Finition des îlots en enrobe de couleur.

- Remplacement ou mise à niveau de regard sous chaussée.

- Pose de la signalisation verticale et horizontale réglementaire.

Le montant de cet aménagement s'élève à **50 803.00€ hors taxes**.

Il est proposé au Conseil d'approuver l'avant-projet de sécurisation présenté ci-dessus et de solliciter, aux titres des amendes de police pour les aménagements liés à la sécurité des usagers dans les traverses

communales, l'attribution d'une aide auprès du Conseil Général de nature à permettre ces aménagements.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

#### 3. REMPLACEMENT DE LANTERNES VÉTUSTES ÉNERGIVORES TRANCHE 2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU SIEG

La nature des lanternes visées par cette rénovation de parc d'éclairage correspond au programme pluriannuel engagé par le SIEG du Puy-de-Dôme. Ce programme a pour but de rénover à l'échelle départementale l'intégralité des foyers lumineux vétustes et énergivores, en proposant des renouvellements de lanternes aux collectivités adhérentes après un diagnostic technique et financier de tout ou partie du parc présent sur le territoire de la collectivité concernée.

Il est proposé au Conseil d'approuver une campagne de rénovation de lanternes vétustes énergivores, sur la commune.

*Soit une diminution de la consommation électrique de 61 %.*

Le montant des dépenses est de **63 000 € HT** avec une part communale de 31 101,41 €.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### URBANISME ET FONCIER

#### 1. MODIFICATION N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 25 février 2013, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de la modification n°6 du PLU de la commune.

Les modifications portent sur :

##### Modification du zonage

Il convient d'intégrer les modifications survenues en 2012 :

- Passer le lotissement du Peiroux 2 en zone UDb
- Modifier le zonage au niveau de la



parcelle « AN238 » en 2AUB si les propriétaires concernés répondent favorablement au plan d'aménagement prévu sur ce secteur.

### **Modification des emplacements réservés**

1. Création d'un ER sur la zone 2AUB du Peiroux en vue de l'implantation d'une voie de desserte de 8m de large entre la rue de l'Ambène et le Chemin du Peiroux ;
2. Création d'un ER au niveau du lotissement du Carmel sur l'avenue Jean JAURES en vue de la création d'un carrefour sécurisé ;
3. Modification de l'ER n°22 pour en réduire l'emprise suite au passage d'une partie de cet ER dans le domaine public ;
4. Modification de l'ER n° 41 « Chemin de la rivière », Riom Co ayant acheté dernièrement des parcelles à l'ADAPEI ;
5. Suppression de l'emplacement réservé N°33 au niveau du parc de la CCI, les deux tronçons de la coulée verte sont aménagés. Les parcelles appartiennent à RIOM CO.

### **Modification du règlement**

Les modifications réglementaires porteront sur :

1. La diminution des distances de retrait par rapport aux voies pour favoriser la densification de certains secteurs et l'aménagement de terrains de petites tailles ou de formes particulières
2. L'uniformisation de la rédaction de certains articles qui ont le même sens mais pas la même écriture.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver la modification n°6 du PLU de la commune telle que présentée en Commission d'Urbanisme du 16 janvier 2013, dans sa version initiale, sans changer les dispositions relatives au COS et dans l'attente d'une nouvelle modification.

## **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ AVEC 18 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS**

### **2. AUTORISATION DE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CREATION DE TOILETTES A L'ECOLE**

Les besoins de l'école primaire nécessitent la création de nouvelles toilettes. Un avant-projet a été élaboré par le cabinet d'architecte G&O Architecture et sera présenté en séance. Le cout estimatif du projet (travaux & études) est de 50 000 euros.

#### **Les objectifs de ce projet sont :**

Créer de nouvelles toilettes permettant :

- la séparation fonctionnelle des « garçons » et des « filles »
- une meilleure visibilité des entrées pour les enseignants, et donc une amélioration de la surveillance des enfants
- un impact minimal sur la cour des écoles

Il sera donc proposé au Conseil d'approuver l'avant-projet de création des nouvelles toilettes et d'autoriser le maire a déposer un permis de construire à cet effet.

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

### **3. MISE EN PLACE D'UN RÈGLEMENT DE VOIRIE COMMUNALE**

Par délibération du 26 mars 2013, le Conseil a approuvé la mise en place d'un règlement de voirie communale. La phase de concertation avec les représentants des affectataires, permissionnaires et concessionnaires, et le travail réalisé avec la Commission créée à cet effet ont permis de fina-

liser le projet de règlement qui est soumis au Conseil.

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver le règlement de voirie communale qui lui est présenté.
- d'autoriser le Maire à prendre un arrêté rendant opposable le règlement au 01.01.2014 aux tiers concernés.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL : PARCELLE AM 110 AU PEIROUX**

En application des dispositions de l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), « le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune [...]. Toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles. »

Suite à une procédure de déclaration de bien sans maître conduite en 2012, la parcelle AM 110 appartient désormais à la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de la mettre en vente et de créer une commission ad hoc chargée d'analyser les offres reçues.

## **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ AVEC 17 VOIX POUR ET 6 CONTRE**

## Le Réseau de chaleur bois est en service

Engagée dans une démarche de développement durable, Riom Communauté a opté pour la création d'un réseau de chaleur urbain au bois énergie. Situé au sud du centre-ville de Riom, ce dernier permet d'alimenter 28 bâtiments (privés et publics) en chauffage et en eau chaude sanitaire. La chaleur est transportée dans des canalisations enterrées.

Riom Communauté a confié à la société Cofely Services, groupe GDF SUEZ la réalisation et la gestion de ce réseau sous la forme d'une délégation de service public d'une durée de 23 ans. Pour ce faire, une société dédiée RCBE (Riom Communauté Bois Energie) a été créée. La mise en service du réseau a eu lieu le 1er novembre 2013.

Le réseau de chaleur bois répond aux préoccupations de développement durable de Riom Communauté, plus particulièrement de maîtrise de la consommation des énergies et de diminution des gaz à effets de serre.

Riom Communauté a, depuis quelques années, mis en œuvre d'autres projets dans ce sens, comme par exemple :

- la construction d'un centre de tennis couvert et du gymnase Aimé Césaire qui disposent d'une pompe à chaleur, de puits canadien et de panneaux solaires,
- une démarche d'éco-responsabilité menée conjointement avec la Ville de Riom, et notamment un plan de déplacements administration qui prévoit une plateforme de covoiturage et la mise à disposition de vélos de ville pour les petits déplacements du personnel,

- la préservation de l'espace sensible de Mirabel – Champ Griaud – Bourrassol dont la gestion est confiée au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne,

- un réseau de transports urbains mis en service le 30 août 2010, plus étoffé que le précédent, visant à proposer une alternative aux déplacements individuels.

Le réseau de chaleur urbain au bois énergie utilise une énergie renouvelable, concurrentielle et déconnectée de la volatilité du prix des énergies fossiles. De plus, l'énergie bois permet d'éviter l'émission de gaz à effets de serre. Enfin, le bois énergie est une ressource locale disponible en Auvergne, dans des forêts gérées durablement.

### Les avantages du réseau de chaleur urbain au bois énergie en chiffres :

- 42 000 tonnes d'équivalent pétrole économisées sur la durée du contrat
- 113 022 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées sur la durée du contrat
- 1 500 équivalents logements alimentés, soit 9 kW l'équivalent logement
- Création de 10 emplois pérennes dans la filière bois
- 7 000 tonnes de bois utilisées par an.

### En service depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013

Long de 7 km, le réseau alimente, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, en chauffage et en eau chaude sanitaire, 28 bâtiments publics et privés : l'hôpital, les lycées P.-J. Bonté et Virlogeux, le collège Michel-de-l'Hospital, la mairie-annexe, le Forum Rexy, la salle Dumoulin, des

résidences de l'Ophis et des immeubles collectifs privés. Le réseau est structuré à partir d'une chaudière principale (de 3200 kw) construite sur le parc des fêtes à Riom et d'une chaudière secondaire (700 kw) alimentant actuellement le lycée Pierre-Joël Bonté. Deux chaudières d'appoint de gaz de 4000 kw sont également situées, en cas de nécessité, dans la chaufferie principale sur le parc des fêtes.

### Marché sous la halle : la vente continue pendant les travaux

Les travaux de rénovation de la halle sont entamés. Ils doivent s'étaler sur une durée de neuf mois et se déroulent par phases. La première consiste à réaliser le parvis, les rampes d'accès extérieures et le sol de l'espace central intérieur. Ensuite est prévu le remplacement des menuiseries extérieures, la réfection des dallages béton, des réseaux et de l'éclairage, la rénovation des cases des commerçants, la réalisation des enduits intérieurs et la création de plafonds, la mise aux normes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité incendie.

La halle continue d'accueillir le marché pendant toute la durée des travaux. Les entreprises travaillent aux travaux jusqu'au jeudi et remettent les lieux en état le vendredi pour que le marché du samedi matin puisse s'y tenir.

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence G & O Architecture (Mozac), qui signe le projet, tandis que l'entreprise générale Baltazar (Riom) réalise les travaux avec des sous-traitants.



## 23 et 30 mars 2014 Elections des conseillers communautaires : nouveau mode de scrutin

La loi du 17 mai 2013 modifie le déroulement des élections municipales qui désigneront également, pour la première fois, les conseillers communautaires.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants : vote au scrutin de liste.

L'électeur choisira un bulletin où figurera la liste des candidats pour le conseil municipal de la commune et une seconde liste, celle des candidats au conseil communautaire. Ceux de la seconde liste figureront également sur la première. L'électeur connaîtra donc le nom des candidats au conseil communautaire auxquels il apporte ses suffrages.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Les électeurs des communes de moins de 1.000 habitants glisseront une liste unique dans l'urne, celle des candidats au conseil municipal. Les conseillers communautaires seront désignés à l'issue de l'élection du maire et de ses adjoints, «dans l'ordre du tableau». En clair, le maire sera obligatoirement conseiller communautaire, ainsi, le cas échéant, qu'un ou plusieurs adjoints selon l'ordre de leur élection.

Pratiquement, les trois communes de moins de 1.000 habitants de Riom Communauté (La Moutade, le Cheix-sur-Morge et Pessat-Villeneuve) n'auront qu'un conseiller communautaire titulaire, qui sera donc le maire de la commune. Elles pourront avoir un conseiller communautaire suppléant. Notons que le panachage est autorisé dans les communes de moins de 1.000 habitants.

## Conférences sur l'architecture par le service Animation du patrimoine

Chaque samedi de mi-janvier à mi-février, un cycle de conférences en lien avec le patrimoine du Pays d'art et d'histoire par un historien de l'architecture.

Ainsi, il sera question d'architecture Art déco le 11/01, des Saintes-Chapelles royales et princières le 18/01, de l'architecture des Oratoriens le 25/01, d'Art nouveau le 1<sup>er</sup>/02, de cloîtres et de monastères le 8/02, de sanatorium le 15/02.

Le samedi du 11 janvier au 15 février de 14h30 à 15h30, salle du tribunal de la maison des associations, entrée rue du Nord, Riom.

Avec le Passeport-Patrimoine : 10 visites ou conférences pour 10 €.

### Répartition des délégués au sein du futur conseil communautaire

Communes	Population	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants
Riom	17941	19	0
Mozac	3755	6	0
Saint-Bonnet-près-Riom	1988	3	0
Ménérol	1576	2	0
Enval	1390	2	0
Marsat	1197	2	0
Cellule	1068	2	0
Malauzat	1063	2	0
Le Cheix-sur-Morge	615	1	1
Pessat-Villeneuve	507	1	1
La Moutade	484	1	1
TOTAL	31584	41	3

## ➔ DE NOUVEAUX MOZACOIS



Les élus de Mozac et les agents municipaux ont accueilli le 15 novembre dernier les mozacois nouvellement installés sur la commune.

Afin de faciliter leur intégration, ils ont reçu un certain nombre d'informations sur la ville, son patrimoine, son environnement et son fonctionnement.

Les élus se sont présentés ainsi que le personnel municipal en contact avec la population.

Bienvenue à tous !

### Concours des Maisons Fleuries 2013

Au cours de la 2<sup>ème</sup> partie de la cérémonie, les lauréats du concours ont été récompensés en présence des musiciens de l'Harmonie.

#### Maison particulière avec jardin visible de la rue :

1<sup>er</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Hervé LEVENEZ

2<sup>ème</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Fransisco MARIN

3<sup>ème</sup> Prix : ex-aequo M. Guy TOULY

3<sup>ème</sup> Prix : ex-aequo M<sup>me</sup> Colette DEMAY

#### Maison de bourg :

1<sup>er</sup> Prix : M<sup>me</sup> Odile IMBERT

2<sup>ème</sup> Prix : M<sup>me</sup> Marie-Louise CHAUTY

3<sup>ème</sup> Prix : M<sup>me</sup> Yvonne FLORET

#### Maison avec décor floral sur façade :

1<sup>er</sup> Prix : M<sup>me</sup> Claire FOURNAND

2<sup>ème</sup> Prix : M. Guy PRA

3<sup>ème</sup> Prix : M<sup>me</sup> Denise GIBIAT



## ➔ 11 NOVEMBRE : 95<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

Les musiciens de l'Harmonie de Mozac et les Sapeurs-pompiers ont conduit le défilé avec les élus et la population.

Nous saluons la participation des enfants venus nombreux accompagnés de leurs parents et enseignants. Cette mobilisation grandissante ces dernières années, confirme la motivation des mozacois à faire perdurer le souvenir auprès des générations futures.



## ➔ LE PÈRE NOËL À L'ARLEQUIN

Cette année encore, petits et grands sont venus nombreux à l'Arlequin pour assister au spectacle de Noël offert par la municipalité.

Il a tenu les enfants en haleine pendant une heure : le costume du père Noël passé à la machine à laver était finalement prêt à temps.

A la fin du spectacle, le vieil homme à la barbe blanche est rentré dans la salle, la hotte pleine de cadeaux. L'émotion était à son comble.

Les plus petits avaient les larmes aux yeux, et tandis que beaucoup d'enfants se faisaient prendre en photo

sur le fauteuil du père Noël, tout ce monde recevait un sac de friandises offert par le Centre Communal d'Action Sociale .

Durant cet après midi une vente de bougies était organisée par le Secours Catholique pour permettre à d'autres enfants d'assister à une représentation à la maison des sports de Clermont.

Tout le monde a apprécié le magnifique sapin mis en place et décoré par les employés municipaux.

Un bel après-midi pour tout le monde en attendant le grand jour.



## ➔ UN APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL DANS LA CONVIVIALITÉ

Malgré le beau temps et les vacances qui ont influé sur sa fréquentation, l'après-midi intergénérationnel organisé à l'Arlequin, samedi 26 octobre par le CCAS réunissait une soixantaine de participants de pas moins de quatre générations !

Les 5 ateliers, pâtisserie, contes, dessin, chant et jeux de société ont tous eu du succès.

Après une courte préparation avec leur chef de chœur, les chanteurs accompagnés par l'accordéoniste professionnel Marc Aurine, se sont produits devant le public ravi.

Cet après-midi convivial s'est terminé, au son de l'accordéon, par un



goûter offert par le CCAS et une dégustation des excellentes tartes élaborées par les pâtisseries amateurs.

Le CCAS et la Commission « Action sociale et solidarités » adressent un grand merci à tous ceux qui ont participé bénévolement à l'animation, tout particulièrement à Michèle et Jeannine (pâtisserie), Myriam (contes), Paulette et Georges (dessin), Joëlle (chant), Ima (jeux de société).

## ➔ MAÎTRISONS L'ÉNERGIE !

Une réunion d'information et d'échanges sur les thèmes « ensemble, maîtrisons l'énergie » et « des aides pour mieux vivre à domicile » s'est tenue le 7 novembre à l'Arlequin.

Organisée par le CCAS de Mozac, cette session était animée par les intervenants de la cellule « Solidarité » EDF et du Centre Local d'Information et de coordination gérontologique de Riom-Limagne-Combrailles (CLIC).



## ➔ « MÉMOIRE » ET « ÉQUILIBRE », DE NOUVEAUX ATELIERS EN PRÉVISION

Après le succès des ateliers précédents, le CCAS de Mozac prévoit un nouvel atelier-mémoire qui devrait démarrer en février ainsi qu'un atelier-équilibre au cours du 1er semestre 2014 (pour débutants âgés de 65 ans ou plus).

Si vous êtes intéressé(e) il est recommandé de ne pas attendre la publication des dates précises de programmation pour vous pré-inscrire en mairie ou au 04.73.33.71.71.

## ➔ AIDE AU CHAUFFAGE

Vous êtes en difficultés, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Mozac peut vous attribuer une aide au chauffage, sous certaines conditions de ressources.

Demandes par écrit à déposer en Mairie avec :

- copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2013 (revenus de 2012)
- copie des 2 dernières factures de chauffage
- bulletins de paie des 3 derniers mois ou relevés de prestations ARE
- RIB ou RIP

## ➔ REPAS DES ÂÎNÉS 2014 : INSCRIPTIONS

Organisé par le CCAS et la Commission municipale « Action sociale et Solidarités » il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans (et conjoints).

Il aura lieu à l'Arlequin le dimanche 19 janvier à partir de 12h30.

**Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie avant le 31 décembre. Tout empêchement qui surviendrait après inscription devra être signalé au plus tôt.**

## ➔ COLLECTE ANNUELLE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE AVEC LE CCAS ET DE NOMBREUX BENEVOLES : UNE SOLIDARITE QUI NE SE DEMENT PAS !



A l'occasion de la collecte des 29 et 30 novembre organisée par le CCAS de Mozac au profit de la Banque Alimentaire Auvergne, les donateurs (peut-être moins nombreux) se sont montrés encore plus généreux. Malgré un démarrage timide le vendredi matin, cette campagne a permis de collecter un volume record de denrées alimentaires puisqu'il a atteint **11 629 kg**, ce qui démontre bien que, malgré les difficultés que rencontrent de plus en plus de ménages et d'enfants, beaucoup de nos concitoyens restent attentifs aux plus

démunis.

En effet, la crise économique persistante continue de toucher de plus en plus de jeunes, de familles avec enfants (souvent mono-parentales), de retraités, et même de travailleurs contraints à recourir à une aide alimentaire.

Il est à souligner la présence constante de **bénévoles** (pas moins de **67 personnes : membres**

**d'associations** de Mozac, individuels ou élus) qui se sont succédés pendant 2 jours pour assurer des permanences sur le site commercial du Centre Leclerc Envaldis (proposition de sacs au public, recueil des dons et manutention des produits recueillis). N'oublions pas la collecte organisée à l'école élémentaire qui a permis de recueillir plus de 100 kilos de denrées offertes par les parents et remises par l'intermédiaire des enfants ! A noter que la Banque Alimentaire Auvergne redistribue les produits aux

bénéficiaires par l'intermédiaire de nombreuses associations caritatives ou CCAS. La collecte de la campagne de novembre, bien qu'impressionnante, assure à peine 20 % environ des besoins d'une année.

**Un grand merci à tous les donateurs et bénévoles qui se sont impliqués dans cette opération de solidarité sans oublier les enseignants qui ont relayé l'information auprès des parents et permis ainsi de sensibiliser les enfants.**



## ➔ BEAUCOUP DE PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU TELETHON A MOZAC

De nombreux mozacois ont encore soutenu le Téléthon en participant au programme proposé par le CCAS avec l'Ecole Elémentaire et sept associations.

L'adhésion nouvelle de trois associations a permis d'offrir cette année un programme encore plus large.

Les séances de sensibilisation au Hatha-Yoga ont permis à certains de découvrir une discipline relaxante et efficace pour évacuer le stress ...

Le concert du samedi fut un succès, et le nombreux public a su l'apprécier. Les chorégraphies des enfants des classes de CE2-CM1 de Mme Faure et CM1-CM2 de M. Monnet enseignées par Christine Paulet et les chants dirigés par Bénédicte Marty ont reçu l'ovation du public et révélé une sérieuse préparation. L'Harmonie de Mozac, n'a pas démé-

rité et a magnifiquement accompagné les enfants. Le groupe Chorins qui intervenait en 2ème partie nous a offert de remarquables interprétations.

Le public a participé à un quiz d'articles insolites et à la tombola qui comportait de nombreux lots, offerts pour la plupart par des commerçants.

Enfin, l'opération « croissants » était agrémentée par les fanfares du Rallye-trompes des Volcans et une exposition de voitures anciennes.

L'ensemble des actions de ce téléthon a permis de réunir une recette nette de 2033 € (hors contribution du CCAS) qui sera versée intégralement à l'AFM-Téléthon.

Un grand merci aux donateurs et à tous ceux qui ont pris part à la réa-



lisation de ce téléthon, en particulier aux bénévoles des associations « partenaires » :

Amis du Pré-du-Lac, Comité de Jumelage, Espace Culture, Auvergne-Collections, Harmonie de Mozac, Yoga-Club, à Chorins et à l'Ecole Elémentaire. Merci aussi au Rallye-Trompes-des-Volcans pour sa prestation de dimanche matin, aux Anciens Combattants d'AFN pour le prêt de matériel et aux commerçants qui ont offert des lots pour la tombola.

## ➔ DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...

Le 5 novembre dernier, l'école élémentaire a présenté en conseil d'école son projet pour l'année 2013/2014. De nombreuses activités et manifestations se dérouleront encore, pour le plaisir des enfants et de leurs parents.

En ce début d'année scolaire, l'école sera représentée activement lors des manifestations proposées par la municipalité. Ainsi, pour la commémoration du 11 novembre, les enfants ont vendu les bleuets des anciens combattants et participé à la collecte des souvenirs de la Grande Guerre jusqu'en décembre. Les classes de CP ont participé au Festichoral et deux classes de grands se sont produites pour le Téléthon. La collaboration depuis 3 ans avec le comité de jumelage à travers le projet « Petit citoyen européen » se prolonge avec le voyage en Italie à Bagolino des CM2, prévu pour le printemps.

Le partenariat avec la bibliothèque municipale est également reconduit : des classes se rendent en effet une fois par mois à la maison des associations où elles sont reçues par les bénévoles qui leur font partager leur amour du livre.

Les toilettes extérieures de l'école devant être refaites, un réaménagement de la cour est étudié avec les élèves qui planchent dans chaque classe pour imaginer différents coins de jeux pour plus de sécurité et rendre la cour plus attrayante pour chacun. Ce projet est une nouvelle occasion de sensibiliser les enfants au respect de l'autre, du matériel et de l'environnement.

Le grand thème de travail commun à toutes les classes cette année, est l'Histoire de France à chaque époque. Les classes étudient chacune une période à travers ses grands événements

et ses grands hommes. Cela favorisera différentes sorties et aboutira à des expositions et/ou divers spectacles, l'ensemble sera présenté le 20 juin pour la fête de fin d'année.

Par ailleurs, un comité de pilotage se réunit très régulièrement pour essayer de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires pour la prochaine rentrée. Il regroupe la municipalité, des enseignants de l'élémentaire et de la maternelle, des membres du centre de loisirs, des parents, afin de trouver des solutions qui soient les mieux adaptées aux enfants et à l'ensemble de la communauté éducative.



## ➔ MATERNELLE



**Sentier de la Coulée verte de l'Ambène**

Balade d'automne pour les classes de Mmes Chartier et Tissandier



**Visite de l'exposition Musiques Bricolées**  
à l'Office de Tourisme de Riom-Limagne pour toutes les classes de l'école



C'est une équipe renouvelée, dynamique et motivée qui accueille les enfants depuis fin août 2013. La structure accueille 24 enfants soit environ 35 familles. Nous fonctionnons par groupe d'âge, répartis en trois unités de vie.

« **Les petits explorateurs** », l'unité des bébés, accueille huit nouveaux bébés âgés de 1 mois ½ à 12 mois. Après une période d'adaptation indispensable, un lien de confiance se tisse entre parent, enfant, et professionnel pour faciliter ensuite la séparation et permettre à l'enfant de vivre sereinement ses débuts de vie en collectivité.

« **Les déménageurs** », l'unité des moyens, fonctionne avec huit enfants de 12 mois à 24 mois. Ce sont des enfants très « moteurs » qui aiment déplacer les objets, les détourner de leur usage, remplir, vider, déballer...d'où le nom de leur groupe.

## Centre de loisirs

### ➔ LE CENTRE DE LOISIRS, UNE RENTRÉE AVEC LES DINOSAURES...

Le Centre de loisirs a fait une rentrée sur les chapeaux de roues : depuis le mois de septembre, il affiche complet tous les mercredis.

Au mois d'octobre, les enfants ont fait un sacré retour dans le temps : direction la Préhistoire !

A cette occasion l'équipe d'animation a proposé de nombreuses activités telles que : peinture rupestre, fabrication d'un livre sur la naissance des dinosaures, création d'une grotte ... et pour couronner le tout, une sortie

au Parc PALEOPO-LIS a permis aux enfants d'effectuer des fouilles et découvrir de nombreux fossiles.

La période novembre/décembre est consacrée aux « Univers Fantastiques et Magiques », une belle opportunité pour les jeunes de développer leur imagination et mettre en avant leurs talents d'artistes avec la venue du Magicien Stanislas.



### ➔ L'ACCUEIL À LA CRÈCHE C'EST...

« **Les aventuriers** », âgés de 24 à 36 mois, font partis des grands qui profiteront de la passerelle crèche-école, et qui, à la rentrée prochaine, rejoindront l'école maternelle. Ils profitent d'un accueil à leur rythme et encore très individualisé tout en se préparant doucement à ce passage tant attendu par la plupart d'entre eux.

Le choix de fonctionner par groupe d'âge permet le respect des besoins de chaque enfant, tant au niveau de son rythme de vie que de son développement psychomoteur. L'organisation des journées, l'aménagement de l'espace sont réfléchis par les professionnels de l'équipe afin de privilégier un accueil fondé sur l'individualisation, et au sein duquel l'enfant est pleinement acteur.

Nous sollicitons de nouveaux intervenants pour soutenir et enrichir notre travail au quotidien avec les enfants. L'éveil musical est assuré par Caroline Bioche, musicologue, auprès des enfants de chaque unité. Emilie Dervin, psychologue, intervient depuis septembre auprès de l'équipe pour faire de l'analyse de pratique professionnelle et Virginie Orfila, conteuse, viendra faire de la lecture à haute voix pour les bébés à partir de janvier 2014.

Nous poursuivons également nos précieux partenariats avec la ludothèque de Mozac, la bibliothèque de Riom et l'école maternelle La Mosaïque.

Nous proposons un accueil régulier ou occasionnel (type halte-garderie). Depuis la rentrée de septembre 2013, le nombre de places en accueil occasionnel est restreint. Néanmoins n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins ! Vous pouvez nous contacter au 04 73 74 45 87 ou par mail sophie.seban@ufcv.fr

La première commission petite enfance pour l'attribution des places pour 2014/2015 a déjà eu lieu. La deuxième aura lieu en mars 2014 (date à préciser).

**Fermeture annuelle de la structure du 25/12/13 au 01/01/2014.**



**Renseignements et Informations :** par téléphone au 04.73.74.45.80 ou sur place 50, rue de l'hôtel de ville à Mozac de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

## 🎯 LUDO'ZAC FÊTE SES 10 ANS ! UN SUCCÈS INATTENDU...



Alain Souchon chantait : « J'ai dix ans, des billes plein les poches, j'ai dix ans... ». Pour cette fête d'anniversaire, il n'y avait pas de billes, mais d'autres animations qui ont pu réjouir le public venu nombreux ce jour-là ! Plus de 300 personnes, enfants et

adultes confondus, ont pu profiter de tous les espaces proposés : les espaces bébés et enfants ainsi que les espaces de jeux en bois et de société ont été investis tout l'après-midi sans relâche. La présence d'éditeurs et d'un créateur a été très appréciée

du public qui a pu découvrir les nouveaux jeux à venir à acheter sur place ou dans les boutiques spécialisées.

La principale animation du jour qui a remporté un fort succès durant tout cet après-midi ludique aura été l'espace de construction Kapla. La présence d'un intervenant « Chef de Chantier » a permis la création de plusieurs édifices avec des techniques de constructions plus ou moins complexes. Les petits comme les grands ont pu développer leur imagination, leur patience, leur habileté technique mais surtout chacun à sa manière aura pris du plaisir à créer par lui-même un objet éphémère.

**L'UFCV souhaite remercier tous les participants à cette journée : nous l'avons organisée et vous l'avez faite vivre !**



**Ludo'zac**  
Tel : 04.73.74.45.81  
Mail : [ima.benitez@ufcv.fr](mailto:ima.benitez@ufcv.fr)



**Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !**



## Mozac Cyclo Club

Avec un printemps maussade pour les sports de plein air, les organisations 2013 des clubs ont été touchées par une météo agitée. Seule notre randonnée VTT d'Octobre a bénéficié d'une journée plus clémente au lendemain d'un samedi très pluvieux.

Côté cyclotourisme, le club a été présent comme chaque année dans diverses régions et manifestations nationales et internationales (Provence-Dordogne/Périgord-Corse-Suisse-Région Nantaise) et quelques brevets-randonnées de montagne (les grands Cols de l'Isère – Le Vercors – Limoux).

Pour les plus sportifs dont l'objectif de l'année a été atteint : Clermont-Aurillac-Clermont avec 27 participants, le club recevait la coupe de la ville de Clermont remise par le Président du club CT Montferrand organisateur, Mr



Bernard PIGUET. A noter 3 couples du club étaient en tandem.

En cette fin de saison, les cyclo-sportifs ont participé à diverses courses et épreuves Chrono. Notre intrépide Jean-Paul, toujours à la recherche d'épreuves de longues distances a réussi en Juillet la course Londres/Edimbourg/Londres 1400 km.

Le club était présent au forum des

associations, suivi du Mozac D'OR au cours duquel la présidente Françoise Valluche recevait la récompense de la ville de Mozac.

**Accueil-Sorties-Parcours-  
Calendrier-Site club :**  
[www.mozaccycloclub.com](http://www.mozaccycloclub.com)

## LA GAULOISE : QUATRE GYMNASTES EN ÉQUIPE D'Auvergne



Le championnat de France Inter-Comités de gymnastique rassemble annuellement, en une phase finale, les régions gymniques de France et d'Outre-Mer, dans les disciplines olympiques : gymnastique artistique masculine et féminine, gymnastique

Régionaux, rassemblant en une compétition unique les meilleurs de leurs ressortissants.

Ce championnat se déroule cette année à Mouilleron-le-Captif en Vendée et l'équipe d'Auvergne de gymnastique artistique féminine a une

rythmique et trampoline. Elles se disputent le titre de Champion de France Inter-région récompensant le meilleur comité de France. Cette compétition permet annuellement l'expression des Comités

coloration Gauloise très marquée puisque le club fournit quatre des cinq gymnastes de l'équipe. Félicitations donc à Noélie ESTEVES, Emma BOSSARD, Ilona FAURY et Laureen HERVIER (photo) ainsi qu'à leur monitrice Mélanie MARGERIT, responsable technique du club.

La saison 2013-2014 est déjà bien entamée, toutes les activités ayant repris depuis septembre : gymnastique artistique, aérobic, gymnastique acrobatique (acrosport), baby-gym, team-gym, gymnastique d'entretien pour adultes (zumba, gym douce, fitness, step,..). Des plus jeunes aux plus anciens, chacun peut y trouver une activité correspondant à son âge, ses goûts et ses compétences. Toutes les séances se déroulent dans la salle spécialisée sous la responsabilité de cadres diplômés d'état.

## ➔ MOZAC BMX, 30<sup>ÈME</sup> BOUGIE

### Nouvelle saison

L'année 2013 se termine. Cette saison, deux courses ont été organisées sur la piste de Mozac, une manche de la coupe d'Automne et la 2<sup>ème</sup> manche du Championnat d'Auvergne le 24 Mars 2013. Plus de 200 pilotes ont participé à chacune de ces épreuves. L'organisation et l'ambiance ont été appréciées par tous les participants.

### Parmi les points forts de 2013,

- la participation de 10 pilotes du Club aux 3 Inter régions Sud Est de Ste Maxime, Yzeure et Mably.
  - 4 de nos jeunes pilotes ont fait le déplacement au Trophée de France à Serre Chevalier.
  - Sylvain MARIE, notre meilleur compétiteur, en catégorie « Elite 2 » a terminé 5<sup>ème</sup> au challenge Européen.
- Bravo à tous les pilotes qui ont porté hors de notre région, les couleurs du Club de MOZAC.
- Le 30<sup>ème</sup> anniversaire du Club a eu lieu le 31 Aout sur la piste de MOZAC. La majorité des présidents du club, depuis sa création, étaient présents. Une exposition de photos a

permis de retracer l'évolution du club, de la piste, et de retrouver les pilotes qui ont marqué le BMX en Auvergne. Cette journée s'est terminée par un barbecue dans une ambiance très conviviale.

Comme chaque année, la trêve estivale a été l'occasion de réaliser une nouvelle modification de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ligne, et la création de 2 nouvelles bosses, juste avant la ligne d'arrivée. Ces travaux ont pour but d'améliorer la qualité technique de la piste et de la maintenir au niveau des autres pistes régionales. 1<sup>er</sup> test, le 17 novembre

pour la 3<sup>ème</sup> manche du Trophée des Volcans.

La **saison 2014** démarre plutôt bien, avec l'arrivée de 26 nouveaux licenciés. Un entraînement supplémentaire a été mis en place en soirée dans la semaine, afin de préparer au mieux les pilotes aux compétitions. Le dynamisme des entraînements et la motivation des pilotes devraient permettre au Club de se faire remarquer malgré un niveau général sans cesse en progression dans les Clubs Auvergnats.



## Mozac. Volvic Basket

La saison écoulée du Mozac Volvic Basket (MVB) a été particulièrement riche.

L'équipe-phare féminine est parvenue à se maintenir au plus haut niveau régional grâce à une « grinta » de tous les instants, ceci malgré des blessures à répétition. Les équipes de jeunes, notamment les U13, U15 et U17, ont dignement représenté le projet club axé sur la formation, celle-ci symbolisée par l'école de basket pour les plus petits, regroupant plus de quarante filles et garçons en apprentissage.

Le club a mis en place comme chaque année durant l'été des stages de perfectionnement à des tarifs attractifs, mêlant basket intensif et moments plus divertissants.

De nombreuses festivités ont également rythmé la vie du club, notamment le repas dansant, le Loto, et les tournois de l'Ascension. La saison a été couronnée par la fête des 10 ans de la fusion avec le Volvic BC en 2003 : un grand moment inter-génération de détente basé sur les jeux type Inter-villes.

La fin de saison a également vu l'élection d'une jeune et dynamique présidente, Emilie Tardif. Le MVB regroupe 220 licenciés, plus des 2/3 ont moins de 18 ans, et plus de 40% sont féminins. Soutenus par de nombreux bénévoles indispensables à la vie quotidienne du club. Avec 3 valeurs clés : la formation, la convivialité, et un subtil mélange

entre esprit amateur et structuration. Boosté par les exploits des équipes de France de Céline Dumerc et Tony Parker, le club vous invite à venir découvrir ou redécouvrir un sport haletant et haut en couleurs, chaque week-end, à la salle E. Vacant ou au complexe de Volvic.

Comme pour Haïti en 2009, le club témoigne de sa solidarité avec les Philippines et versera une partie des recettes de sa buvette à la Fondation de France. Vous pouvez vous aussi soutenir cette opération en venant vous rafraîchir devant un match de basket.

[www.mozacvolvicbasket.fr](http://www.mozacvolvicbasket.fr)

## ➔ YOGA

Après l'interruption estivale, le Yoga Club de Mozac a repris ses séances de hatha yoga ; heureux à la fois de compter sur 5 professeurs comme l'an passé (diplômés de longue date et pour l'un d'entre eux, en cours de formation), assurant 5 cours hebdomadaires, et sur une bonne centaine de pratiquants.

Parmi eux de nombreux fidèles - le

yoga s'inscrit dans la durée - et de nouveaux adeptes (nous sommes ravis d'accueillir des personnes jeunes et de plus en plus de messieurs !) qui nous ont connu par le forum des associations et les agents de la ville.

Le conseil d'administration de notre association s'est étoffé lors de l'assemblée générale de juin 2013, pour s'établir à 8 membres, ce qui est ap-

préciable en ces temps d'affaiblissement du militantisme associatif.

« Le corps est tout entier » écrivait Paul VALÉRY, il a son langage, il porte notre esprit ; lors de nos séances de yoga et au-delà, nous tentons un dialogue avec lui, nous visons à atteindre l'harmonie et le « mieux être » sinon le « bien être ».

## ➔ LES AMIS DU PRÉ DU LAC VOYAGE EN HAUTE-SAVOIE



Les 13, 14 et 15 septembre les Amis du Pré du Lac et les membres de sept autres associations de Mozac ont organisé une sortie en Haute-Savoie. Tout le monde a apprécié notre séjour sous une météo des

plus agréables.

Pour la 6<sup>ème</sup> année, nous organisons une sortie de 3 jours en septembre. Nous étions 47 personnes et avons découvert cette région.

Le 1<sup>er</sup> jour, nous avons visité Annecy

et fait le tour du lac puis direction Cluses par le Grand Bornand et le col de la Colombière. Le 2<sup>ème</sup> jour, après avoir visité Yvoire, nous nous sommes baladés sur le Lac Léman et avons visité Thonon.

Notre dernière étape s'est achevée par une montée au Mont Salève par le téléphérique et

la visite de la Roche sur Foron. La convivialité et la bonne humeur ont accompagné cette sortie.

Une sortie d'une journée en Mai et un voyage de 3 jours en Septembre sont à l'étude !

## COMITE DE JUMELAGE

La « rentrée » pour le Comité de Jumelage s'est faite avec le « vide grenier » du 22 septembre – un succès grâce au gros travail de toute l'équipe, à l'aide de la municipalité et de ses services techniques, des Amis du Pré du Lac, du Club Historique et du club de foot. La météo fut très favorable.

Les relations avec les deux villes jumelées – Albalat de la Ribera en Espagne (région de Valence) et Bagnolino-Ponte Caffaro en Italie (Lombardie) se poursuivent. Après l'accueil, en juin, des écoliers italiens à Mozac, le projet d'un séjour « retour » d'élèves de notre école semble bien engagé. Un échange de lycéens d'Albalat de la Ribera est à l'étude, notre commune n'ayant pas d'établissement scolaire du secondaire, l'échange se fera avec des professeurs d'espagnol intéressés de Gannat et de Volvic. On pourrait aussi envisager, dans l'avenir, un échange au niveau de nos écoles primaires.

Un groupe de travail va étudier un projet de fichier pour favoriser les liens interculturels entre les habitants des 3 villes jumelées, en fonction des loisirs et centres d'intérêt.

Le calendrier des prochaines participations du Comité de jumelage :

- 7 décembre, Téléthon avec nombreuses animations : initiation au

Hata yoga, soirée à l'Arlequin, exposition des collectionneurs, vente de croissants...

- mars 2014 : participation à l'organisation du Carnaval
- avril 2014 : pièce de théâtre
- mai 2014 : Journée de l'Europe



les écoliers italiens avec leurs accompagnatrices et Jean-Marie MARSAT président du Comité de Jumelage

## SALON MOZ'ARTS JUSQU'AU 22/12

Ce salon qui se tient en la salle capitulaire de l'abbaye, est ouvert au public tous les jours de 14h à 17h30, avec «entrée libre».

Il se distingue par une forte participation de sculpteurs autour de l'invité d'honneur Yves GAUDE.

La peinture et autres techniques artistiques sont aussi dignement représentées par des artistes issus de divers lieux d'auvergne.

Tous les Mozacois sont, bien sûr, cordialement attendus par les organisateurs puisque cette manifestation est, avant tout, prévue à leur intention. De plus, lors de la visite, il est possible de gagner un lot, uniquement en remplissant le bulletin de participation ; le tirage aura lieu en clôture de salon, le 22/12 à 17H.

Comme de coutume au sein de MOZ'ARTS, les artistes en herbe n'ont pas été oubliés : un concours de dessin ouvert aux 5-15 ans a permis aux lauréats sélectionnés par le jury d'être mis à l'honneur : diplômes, coupes et lots sont à gagner. Les malchanceux, présents à la remise des prix recevront un lot de consolation afin de les encourager !



## ➔ HARMONIE DE MOZAC / ECOLE DE MUSIQUE / CHORALE MOZAC MELODIES

L'orchestre de l'Harmonie de Mozac a fait sa rentrée musicale le mercredi 4 septembre 2013 afin de préparer les Mozac d'or du samedi 7 septembre. Le même jour, les choristes de Mozac Mélodies ont repris les répétitions du Festichoral prévu pour le dimanche 17 novembre.

Quelques jours plus tard, les 39 élèves de l'école de musique ont repris (ou pris pour les nouveaux) leurs cours d'instruments et de solfège. La flûte traversière est enseignée par Johanne Roche, la clarinette par Jérôme Lacroix, le saxophone par Olivier Perroche, la batterie par Raphaël Meunier, les percussions, tuba et trombone par Stéphane Valleix et la trompette par Nicolas Reigneron. Hubert Charbonnier, chef d'harmonie et directeur de l'école de musique se charge de l'enseignement du solfège.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 16 octobre. Les adhérents étaient venus en nombre pour valider l'élection du nouveau président de l'association : Jean-Pierre Sinteff. Celui-ci remplace Bernard Rougeyron qui a donné beaucoup de son temps et de son énergie durant de nombreuses années.

Le nouveau bureau se compose de :

- Président : Jean-Pierre Sinteff
- Vice-présidente : Stéphanie Vivier
- Trésorier : Christian Levavasseur

- Gestion administrative (contrats et salaires) : Michelle Borro
- Secrétaire : Eric Monnet
- Responsable des tenues vestimentaires : Aurélie Rougeyron, Christian Levavasseur, Monique Lagard
- Responsable du parc instruments : Herbert Bernard
- Responsable des relations avec la mairie de Mozac : Bernard Rougeyron et Jean Bousige
- Responsable site WEB : Fanny Rosignol
- Responsable sorties harmonie : Hubert Charbonnier

Les musiciens et choristes ont fêté la Sainte-Cécile, dimanche 1<sup>er</sup> décembre, en animant la messe à l'abbaye de Mozac.

### Quelques dates sont déjà prévues pour 2014 :

- Vendredi 25 avril à l'Arlequin pour un concert commun des Enfants de la Limagne (Maringues) avec l'Harmonie de Mozac.
- Vendredi 13 juin pour le gala annuel de l'Harmonie, de son école et sa chorale Mozac Mélodies.

Toute personne intéressée par la musique ou le chant peut se renseigner sur le site internet de l'harmonie <http://musiquemozac.weebly.com> ou auprès des personnes suivantes :

**J.P. SINTEFF 06 10 51 17 53 ou S. VIVIER 06 50 85 86 36**

**adresse mail : [musmozac@laposte.net](mailto:musmozac@laposte.net)**



## ➔ MOZAC TAROT : REJOIGNEZ-NOUS !

Association créée mi-2004, nous sommes maintenant près de 50 adhérents. Nous nous retrouvons les MERCREDI de 14H à 18H et les VENDREDI de 14H à 18 H.

Nous faisons de petits tournois et une fois par trimestre un concours ... Nous avons des débutants, des joueurs moyens et confirmés, nous acceptons tout le monde dans une ambiance des plus conviviales, avec pâtisseries et boissons l'après-midi.....

Vous qui avez envie de vous y remettre ou d'apprendre, rejoignez nous (Salle de l'Age d'Or, bâtiment de la poste à MOZAC) !

**Renseignements au 04.73.63.07.74 JP. FELDER ou au 06.03.50.15.16 A. FILLON**

## ➔ LES COMMERÇANTS DE MOZAC

**Accueil, sourire, convivialité, sont toujours les maîtres mots de l'association des commerçants du centre bourg.**

**Commerçants qui vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.**



## ➔ DES NOUVELLES DES SITES CLUNISIENS

La Fédération européenne des sites clunisiens compte à ce jour 170 sites adhérents, des contacts sont en cours pour d'autres adhésions. Le réseau s'étend maintenant du PORTUGAL à la POLOGNE en passant par l'ESPAGNE, l'ALLEMAGNE, l'ITALIE, la SUISSE, l'ANGLETERRE et l'ECOSSE rassemblant plus de 600 000 habitants. Le site de MOZAC a participé, par l'intermédiaire de son représentant, à plusieurs des manifestations programmées récemment.

### 1-Dévoilement de plaque Saint-Jean-Lachalm :

La plaque-rosace du nouveau site clunisien de Saint-Jean-Lachalm a été officiellement dévoilée le 19 juillet, en présence notamment de Jean-Paul BARRET, administrateur et représentant du site de MOZAC

### 2-Adhésion TYNIEC :

Du 7 au 11 septembre, une délégation des sites clunisiens, dont les représentants de MARSAT, MOZAC et VOLVIC a été accueillie à TYNIEC en POLOGNE près de GRACOVIE à l'occasion de l'adhésion et le dévoilement de la plaque de la fédération à l'abbaye, en présence du Consul de France.

Un exposé de CLUNYPEDIA, avec la présentation de vues 3D d'un chapiteau de MOZAC a impressionné l'assistance.

Ce séjour a été agrémenté des visites guidées.



### 3-Rencontres d'automne :

Les 4,5, 6 octobre se sont déroulées à BEAULIEU-sur-DORDOGNE en Corrèze et à CARENNAC dans le Lot les rencontres d'automne de la fédération des sites clunisiens. Plus de 75 personnes venant de nombreux sites se sont retrouvées à cette occasion dont plusieurs représentants de sites auvergnats.

A cette occasion la plaque de la fédération a été dévoilée à BEAULIEU.

Plusieurs exposés, concerts et conférences ont été proposées ainsi qu'une promenade en gabarre sur la Dordogne.



## ➔ L'AGENDA

**Le 5 décembre à MORTEAU dans le Doubs** rencontre clunisiennes pendant laquelle seront abordés l'avenir de la fédération et la préparation du vingtième anniversaire de la création de la fédération.



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

**Attention, il ne vous reste que quelques jours !**

Vous êtes Nouvel Habitant sur la commune ou vous avez changé d'adresse dans Mozac, vous devez vous inscrire sur les listes électorales en Mairie. Il est nécessaire de vous munir de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile récent (factures, bail, titre de propriété...) à votre nom et adresse sur Mozac, avant le 31/12/2013.

## RECENSEMENT 2014 : DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER

En 2014, tous les habitants de Mozac seront recensés.

### A quoi sert le recensement ?

- Déterminer les chiffres de population de la France et de ses circonscriptions
- Publier des informations statistiques sur la population et les logements
- Fournir des informations régulières et récentes

Afin de recueillir les informations nécessaires, la Ville de Mozac a recruté 7 agents recenseurs homme et femme. L'enquête sera organisée entre le 16 janvier et 15 février 2014 (dates imposées par l'INSEE).

Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Toutes les réponses

seront confidentielles. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à ces agents recenseurs !

**Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire.**

**Pour plus de renseignements : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>**



# LE LIBERTY

NOUVEAU CONCEPT - NOUVELLE AMBIANCE - NOUVELLE CARTE



Ouvert 7j/7 midi et soir durant toute l'année - C.C. Riom Sud - Carrefour - 63200 Ménétral - 04 73 38 89 90



## ➔ 20000 LIEUES SOUS LES MERS

L'Arlequin recevait un spectacle d'un genre nouveau, un conte fantastique qui a émerveillé petits et grands.

Les effets spéciaux lumineux, les personnages imprévisibles ont occupé de façon spectaculaire tout l'espace scénique, la salle a été surprise et impressionnée par le poulpe géant.

Les enfants de CM de Mozac étaient invités avec leur enseignant pour découvrir de façon ludique le roman de Jules Verne qu'ils avaient étudié en classe.





## Festichoral

### UN PUBLIC EN OSMOSE AVEC L'AFRIQUE

La quinzième édition du festichoral aura été particulièrement réussie. Elle restera une des plus marquantes de ces dernières années.

Dirigées par Bénédicte Marty les classes de C P de l'école de Mozac ouvraient ce festichoral avec deux chants d'Afrique de l'Ouest. Le Sama Soupé était repris par l'ensemble des choristes.

Puis, vint le tour des chorales ( Arc en ciel, Campanelle, l'Eveil randanais, l'Ensemble de la vallée des Parcelles, Mozac mélodies ) qui interprétaient des chants sénégalais et guinéens.

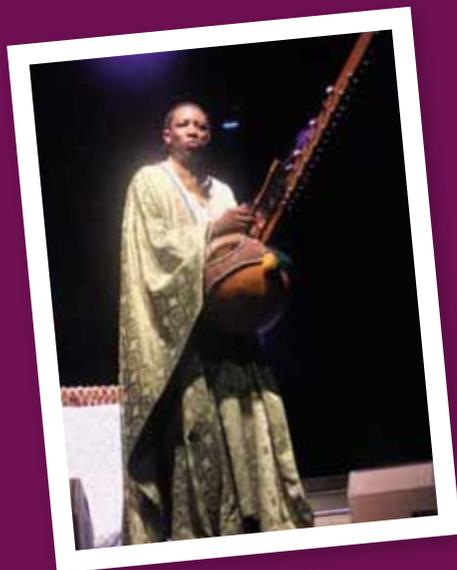
Avec plusieurs temps d'avance, N' Faly Kouyaté est arrivé sur scène avec les amateurs. En plus du talent indéniable qu'il possède, il est d'une simplicité humaine rare.

Flanqué d'un bassiste et d'une percussionniste hors pair, le griot a embarqué le public pendant une heure trente.

Vêtu des habits typiques de l'Afrique de l'Ouest, et muni de sa Kora, N'Faly a su conter son pays avec des chants et des poèmes.

Le public a été conquis par ce concert appelant au voyage. En final, N'Faly invitait les choristes à le rejoindre sur la scène de l'Arlequin.

Un spectacle fascinant, chantant et dansant qui a permis aux chorales de se produire avec un artiste détonant !



## → LE MOT DE L'OPPOSITION

### Bilan du mandat de la majorité municipale

La majorité municipale n'a pas tenu ses promesses. Les recettes du budget proviennent pour une part importante des impôts et des taxes (71% des recettes en 2013). La majorité municipale a augmenté les taxes entre 2000 et 2012, de 29,5% pour la taxe sur le foncier bâti et de 25,9 % pour la taxe d'habitation. Qu'a fait la municipalité de ces recettes supplémentaires ? L'investissement pour la restructuration des écoles maternelle et élémentaire n'a pas été réalisé, les études promises pendant la campagne de 2008 n'ont même pas été lancées. Ce n'est pas la construction d'une passerelle et des sanitaires qui compensera cette absence. Il faut un groupe scolaire fonctionnel, accessible à tous, avec des locaux adaptés à la pédagogie actuelle afin de permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions. Les locaux de la cantine sont exigus, les enfants sont entassés pour déjeuner. Les locaux du périscolaire sont saturés.

L'investissement pour l'entretien des voiries n'est pas à la hauteur des attentes des habitants des quartiers concernés ; un Mozacois parlait « des voiries dignes du rallye Paris-Dakar ». Aucun programme d'investissement pluriannuel n'a été présenté aux conseillers municipaux.

Aucune maîtrise foncière n'a été actée alors que c'est nécessaire pour permettre la réalisation d'habitations et de bâtiments publics. La municipalité a restructuré le bâtiment de l'ex-Gerbe d'Or en Maison des associations pour en justifier l'achat, initialement prévu pour une opération immobilière, qui devait être « une opération coût zéro pour la commune ». Nous en connaissons maintenant le coût final et la charge financière supportée par le contribuable. Cette implantation loin du pôle culturel et sportif n'est pas judicieuse : il fallait réaliser les tranches 2 et 3 prévues au programme du complexe d'animation. Enfin, l'entretien courant des bâtiments communaux n'est pas réalisé, ce qui entraîne de nombreuses dégradations.

Nous avons une autre conception de la gestion municipale que nous mettrons en place à l'issue du scrutin de mars 2014. Nous formulons des vœux de bonheur à toutes et à tous en ayant une pensée pour les plus en difficulté. Que l'année 2014 vous apporte la santé, la solidarité, la justice sociale, valeurs fondamentales de notre société pour bien vivre ensemble.

**Mozac Avenir et Solidarité, élus de gauche :**  
**Jean Cachinero, Béatrice Castelluci, André Chanudet, Dominique Louste, Édith Michaud, Matthieu Perona.**

## → LE MOT DE LA MAJORITÉ

### MEDIATHEQUE : PAS DE CRISE !

Le lancement de la médiathèque a été voté par le conseil communautaire. Personne ne conteste le besoin, parmi d'autres, d'une nouvelle bibliothèque-médiathèque à moyen terme. Le projet de la caserne Vercingétorix est financièrement démesuré : 15 millions d'€ TTC. Il est fondé sur le prestige d'un bâtiment, plus que sur la fonctionnalité recherchée... On pouvait très bien trouver d'autres lieux à moindre coût et plus faciles d'accès (bonjour le stationnement dans le quartier de la gare !).

Les délégués de Mozac ont voté contre, sauf André Chanudet qui, après avoir expliqué qu'il était contre, a finalement voté pour l'engagement de cette gabegie financière.

Discipline politique oblige ! quand on veut se faire investir par un parti il faut se résoudre à courber l'échine...

### RYTHMES SCOLAIRES

Cette réforme lancée à la hâte par l'état, sans véritable concertation, sera finalement supportée matériellement et financièrement par les communes. Une très large majorité de maires dénonce les difficultés de mise en place : trouver les grilles horaires qui conviennent au plus grand nombre, trouver et recruter des personnels qualifiés sur des durées très courtes, offrir des prestations de qualité, disposer des locaux nécessaires... En fait la mise en place de cette organisation va amplifier les écarts de traitement entre les enfants de l'école publique. Dans les grandes villes ou les villes riches c'est une profusion d'activités attrayantes qui est proposée aux enfants tandis que les petites communes qui n'ont pas les moyens humains et financiers se contenteront de « garderies ».

Il faut savoir aussi que la loi ne concerne que l'éducation nationale qui doit organiser l'école sur 9 demi-journées hebdomadaires. Les communes n'ont pas l'obligation légale d'organiser les TAP (temps d'activités périscolaires) qui découlent de ces dispositions. Cette distorsion légale de traitement est la source des difficultés puisqu'elle laisse aux communes le choix d'organiser librement... donc en fonction de leur moyens, donc forcément différemment, donc en creusant des écarts entre les enfants... A l'opposée des idéaux annoncés. Faire une loi qui impose aussi aux communes aurait impliqué le financement par l'état... ne cherchons pas plus loin le pourquoi de cette distorsion.

### Le groupe de la majorité

## NAISSANCES

PEYRONNET Gabin Julien Laurent .....	1 <sup>er</sup> juillet 2013
AGAT Léa Angéline .....	6 juillet 2013
BERTHET Amaury .....	7 juillet 2013
RABETTE Mathis Bernard Marius .....	7 juillet 2013
BOMBLED Lilou Elodie .....	10 juillet 2013
BOMBLED Louna Ludivine .....	10 juillet 2013
OLIVIERO Jules Arthur .....	2 août 2013
GERSTNER Prune .....	6 août 2013
MARTIN Marion Catherine Anaïs Jeanne .....	20 août 2013
GAMBAUD Louis Antoine .....	24 septembre 2013
SERVOIR Solène .....	7 octobre 2013
BENONI Timéo Léo .....	19 octobre 2013
BEC Gabin .....	30 octobre 2013
CHALET Robin Timothée .....	31 octobre 2013
NURY CHOMILIER Robin .....	5 novembre 2013
FERRET Jeane Carole .....	28 novembre 2013



## DÉCÈS

Paulette DAYRAS veuve BERGER .....	11 juin 2013
Cécile CHANCEREUL veuve DEBREE .....	11 juin 2013
Germaine NIGUET veuve BAUVIT .....	26 juin 2013
Marie CRAPLET veuve GOUTET .....	6 juillet 2013
Hortense DEQUIER veuve PONS .....	18 juillet 2013
Michèle CHAMBON épouse NEXON .....	20 juillet 2013
Charlotte CHATARD veuve GRENET .....	21 juillet 2013
Germaine PLANCHE veuve FOURY .....	24 juillet 2013
Denise CHATELAIN épouse GIRARD .....	27 juillet 2013
Guy GARNIER .....	7 août 2013
Yvonne SIMON veuve MICHALIK .....	25 août 2013
Nicole PERNOT épouse TOULY .....	31 août 2013
Michelle BOURDIER veuve GRENIER .....	10 septembre 2013
Léonie ROCHE veuve LEYRIT .....	29 septembre 2013
Marthe LAINÉ veuve PELLÉ .....	6 octobre 2013
Maxime LEMOSSE .....	10 octobre 2013
Georgette FOURCADE veuve DRUEL .....	17 octobre 2013
Gilbert MICHEL .....	26 octobre 2013
Maurice PRADIER .....	13 novembre 2013
Marie SABATIER veuve MORLET .....	15 novembre 2013
Jean-Pierre AUBIGNAT .....	15 novembre 2013
Jeannine CREGUT veuve JUPILLAT .....	22 novembre 2013
Yvon LE CHENADEC .....	19 novembre 2013
Marie-Louise ASTIER veuve MAZAUDIER .....	5 décembre 2013



## MARIAGE

Mickaël GOLIARD et Cindy MARQUET .....	20 juillet 2013
Mickaël CORNUBET et Camille LARRAUFIE .....	20 juillet 2013
Michel BAYLE et Cécile FAURE .....	27 juillet 2013
Pierre-Emmanuel LAROUDIE et Nathalie DA SILVA .....	17 août 2013
Sylvain LANGLOIS et Aurélie ROMAN .....	24 août 2013
Eric BASSET et Christine GIRAUD .....	31 août 2013
Frédéric PASSERA et Déborah REIGNIER .....	7 septembre 2013
Julien MARKIEWICZ et Amélie VAN DE POL .....	27 septembre 2013
Boris ASTIER et Delphine CHASSAGNETTE .....	28 septembre 2013
Johann KÖBERLE et Sandrine HERNANDEZ .....	5 octobre 2013
Thierry DARBEAU et Annick NIVET .....	5 octobre 2013



## ➔ DÉCEMBRE - JANVIER

21/12	Trail	Energy cycle	Départ complexe sportif	14 H
05	Thé dansant	U.S.Mozac	Arlequin	14 H
<b>10</b>	<b>Fêtes et tradition en Toscane</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Arlequin</b>	<b>20 H 30</b>
<b>19</b>	<b>Repas des aînés</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Arlequin</b>	<b>12 H</b>
26	Veillée conviviale	Agir ensemble	Arlequin	17 H
31	Spectacle	Ecole primaire	Arlequin	20 H

## ➔ FÉVRIER

01	Challenge baby gym	Gauloise gym	Gymnase	Journée
01 & 08	Théâtre	Association familiale	Arlequin	21 H
02 & 09	Théâtre	Association familiale	Arlequin	14 H 30
15 & 16	Compétition régionale féminine	Gauloise gym	Gymnase	Journée
15 & 16	Stages	Yoga	Arlequin	14 H à 20 H & 8 H à 20 H
<b>21</b>	<b>Opus Coeur</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Arlequin</b>	<b>20 H 30</b>
22	Fête de la St Patrick	Mozac coeur de vie	Arlequin	20 H
24	Don du sang	Ets don du sang	Arlequin	16 H à 19 H
28	Loto	U.S.Mozac	Arlequin	20 H

## ➔ MARS

01	Soirée rock	Vulcan Hot Road	Arlequin	20 H
08 & 09	Salon des collectionneurs	Club Auvergne collection	Arlequin	Journée
<b>16</b>	<b>Carnaval</b>	<b>Mairie et associations</b>	<b>Départ Arlequin</b>	<b>Départ 14 H 30</b>
19	Dépôt de gerbes	Anciens d'A F N	Cimetière et square du 19 Mars	18 H
<b>23</b>	<b>Elections municipales</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Maison des associations</b>	<b>20 H</b>
24	Conférence : conditions favorable du repas du bébé et de l'enfant	U.F.C.V structure multi accueil	Restaurant scolaire s.V.Domas	19 H
<b>28</b>	<b>Topik</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Arlequin</b>	<b>20 H 30</b>
29	Gala	Judo club	Gymnase	20 H 30
29	Théâtre	Association familiale	Arlequin	21 H

## ➔ AVRIL

04 au 06	Salon des produits locaux		Arlequin	Journée
06	Randonnée	Mozac autrement		8 H à 13 H
<b>11</b>	<b>Antonia</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Arlequin</b>	<b>20 H 30</b>
12	50 ans du club	Club historique mozacois	Arlequin	20 H
18	Spectacle	Ecole primaire	Arlequin	20 H
19 & 20	Tournoi des jeunes	U.S. Mozac	Complexe sportif	Journée
25	Concert	Harmonie	Arlequin	20 H
26	Court métrage	Comité de jumelage	Arlequin	20 H
26	Randonnée	Mozac cyclo club	Départ complexe sportif	7 H

Artisan  
Boulangier Pâtissier  
**S. FRASSONI**

51 rue de l'Hôtel de Ville  
63200 Mozac  
Tél : 04 73 38 54 02

Pensez à commander pour les fêtes de fin d'année  
Bûches, pains spéciaux, chocolats maison, macarons,...



Venez nous retrouver

116 Rue des Gardelles  
Espace Mozac  
derrière NOZ !

**AJC MOTORS S'AGRANDIT !**  
[www.charrade.com](http://www.charrade.com)



# NOUS, C'EST NOTRE SOURIS QUI FAIT LES COURSES!

leclercdrive.fr  
Vos courses en 1 clic!



**E.Leclerc**  
DRIVE

**ESPACE MOZAC - Impasse des Gardelles  
63200 MALAUZAT**



La montre connectée  
avec votre mobile

**Ze bracelet  
Montre  
bluetooth**  
Compatible avec  
tous les téléphones,  
tablettes et PC  
bluetooth 2.0 et  
supérieur.  
Ref. TRAZEBQOLD



**Tablette YARVIK LUNA 7C**  
Ecran 7" (16:9)  
Android 4.1.1  
Mémoire vive : 512 Mo DDR3  
Capacité mémoire interne : 8 GO  
Garantie 2 ans  
Quantité limitée  
Ref. 23245



Ne perdez plus vos objets!

Mon porte clés sonne dès que  
je m'éloigne de mon téléphone

**Kit de sécurité  
Proximo pour iPhone**  
Application à télécharger + 1 porte clés + 1 balise.  
Kit permettant de localiser vos objets en cas de perte,  
d'oubli ou de vol. Fonctionne avec l'iPhone 5 et 4S  
Ref. 24420

**PGDIS. EN 1 CLIC**  
7/7j • 24/24h  
[www.pgdis.com](http://www.pgdis.com)

**Oncle Bernard, Tata Zézé, le Petit dernier... Il va encore falloir se creuser pour trouver LA bonne idée : le cadeau adéquat ! Pas de panique, PGDis. est votre allié. Cliquez c'est emballé !!!**

*Simplifiez- vous Noël...*

Encore une fois, toutes nos équipes se sont mobilisées afin de sélectionner pour vous des produits originaux, innovants, futiles donc absolument indispensables... et adaptés à tous les budgets !!!

Cette année, PGDis. vous offre une nouvelle possibilité de découvrir les produits tranquillement, où vous voulez, quand vous voulez : 7J/7 & 24H/24. Dès à présent vous pouvez gratuitement bénéficier de notre nouveau service de réservation en ligne en vous connectant sur [www.pgdis.com](http://www.pgdis.com).

Choisissez les produits qui vous font craquer et bénéficiez de prix promo insensés.

En magasin, nous préparons votre commande et la tenons à votre disposition dans la demi-journée. Vous pouvez passer la récupérer durant les heures d'ouverture du magasin quand vous voulez, sans rendez-vous.

De plus gratuitement, nous réalisons pour vous de magnifiques paquets cadeaux personnalisables au nom du destinataire.

Alors, n'hésitez plus... nous essayer c'est nous adopter. Cliquez et vous saurez...

**PGDis.**

Pécoul Groupe Distribution

**MAJUSCULE**  
AU BUREAU *à la maison*



[www.pgdis.com](http://www.pgdis.com)



PAPETERIE & FOURNITURES



INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE



MOBIER



LOISIRS CRÉATIFS



JEUX ÉDUCATIFS



POINTS SERVICES

59 AVENUE JEAN JAURÈS, 63200 MOZAC

TÉL. 04 73 64 42 65 • Email : [riom@pgdis.com](mailto:riom@pgdis.com)

Horaires : du lundi au samedi 9h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00.

Artisans  
du Goût



**ROCADE**  
Fraicheur

Boucherie - Charcuterie  
Traiteur - Fromages  
Fruits - Légumes  
Cafés - Thés

ESPACE MOZAC  
04 73 38 61 56

Journée continue  
du Lundi au samedi  
de 8h30 à 19h30



Estimations gratuites

**BLLOT IMMOBILIER**

3 agences à votre service

**MOZAC**

12 bis Rue de l'Hôtel de Ville - 04 73 97 30 71

**VEYRE-MONTON**

Centre Commercial Du Chardonnet - 04 73 61 07 70

**CLERMONT-FD**

43 Rue Fontgiève - 04 73 36 22 08



Toutes nos offres sur  
[www.blot-immo.com](http://www.blot-immo.com)

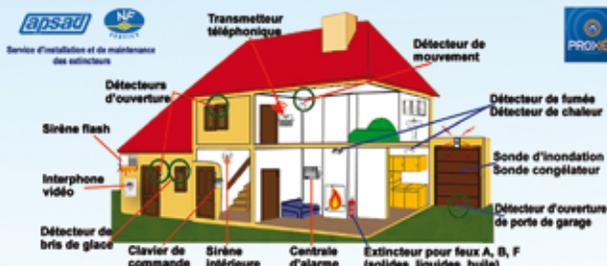


Carrosserie Vincenot,  
face au Leclerc

Retrouvez tous nos tarifs sur [www.ucar.fr](http://www.ucar.fr)

UCAR Carrosserie AD Vincenot  
Espace Mozac - Route de Volvic - RIOM  
04 73 64 82 27, [ucar-riom@wanadoo.fr](mailto:ucar-riom@wanadoo.fr)

**T.P.M.C** Votre partenaire Sécurité  
VOL - INTRUSION - INCENDIE - PROTECTION DOMESTIQUE



**T.P.M.C** Parc d'Activités Cap Nord - ZAC de LAYAT - 63 200 RIOM  
04 73 63 05 44 - [tpmcsecurite.com](http://tpmcsecurite.com)

Ville de



mozac

#51



VIS TA VILLE...

• Commémoration du 11 novembre



• L'école au festichoral



• Journée intergénérationnelle



• Fédération des sites clunisiens



• Centre de loisirs